



Rentrée
Scolaire

2017
2018

Schoul**bu**et

Vun der Gemeng Garnich

Sommaire

2	Préface	5	Représentants des parents
3	Éditorial	6	Rentrée et vacances scolaires
4	Comité d'école	7	Horaires de cours et informations utiles
4	Organigramme	8	La charte scolaire
5	Commission scolaire	11	La santé à l'école

PRÉFACE



Vanessa Dondelinger
Présidente du
comité d'école

Chers élèves et chers parents,

j'ai le plaisir de vous adresser les premiers mots de la rentrée scolaire 2017/2018. Merci à tous ceux qui ont contribué à la nouvelle édition du Schoulbuet.

Cette préface me permet de vous présenter notre nouveau comité d'école qui se compose de Mme Martine Koeune, de Mme Caroline Maas et de Mme Vanessa Dondelinger. En tant que nouvelle présidente du comité d'école, je tiens à remercier l'ancien comité pour son excellent travail réalisé tout au long des quatre dernières années.

L'année passée, un grand projet a été entamé à l'école fondamentale, notamment notre nouvelle cour de récréation. Le corps enseignant se réjouit de pouvoir annoncer la finalisation de ce projet après une année pleine de chantiers. Les enfants pourront dès maintenant profiter des différentes installations et du terrain entier.

Le deuxième grand projet était celui des iPads qui a été réalisé avec le généreux support de la commune que nous tenons tous à remercier. Nous allons tout au long de l'année scolaire essayer d'approfondir l'axe des nouveaux médias qui sont de nos jours incontournables. Il est important de familiariser les enfants avec les nouvelles technologies et de leur montrer comment les utiliser d'une façon responsable.

La mission de l'école reste inchangée, même si notre mode de vie change sans cesse. Nous souhaitons maintenir le goût d'étudier chez les enfants, les motiver et guider à travers leurs apprentissages et approfondir leurs connaissances en élaborant des situations d'apprentissages adaptées à leurs besoins afin qu'ils deviennent des adultes responsables et instruits. Chaque enfant est encadré par une équipe pédagogique qui a comme mission de

superviser son parcours scolaire et de l'amener le plus loin possible tout en respectant son rythme d'apprentissage et la diversité des différents individus.

L'école se remet chaque jour en question et essaie de s'adapter afin d'améliorer continuellement sa qualité et de répondre aux demandes auxquelles elle est confrontée.

L'année passée notre charte scolaire a été établie. Il me tient au cœur de vous rappeler qu'elle restera le fil conducteur de la vie scolaire et des différentes activités proposées. Chaque enfant recevra un journal de classe qui contient notre charte scolaire. Un grand merci aux responsables communaux pour ce cadeau!

Comme le Plan de Réussite Scolaire touche à ses fins, nous allons au début de l'année scolaire 2017/2018 établir le Plan de Développement Scolaire (PDS) dans lequel nous ciblerons la motivation à la lecture, la vie en commun et encore d'autres domaines que nous dévoilerons au fur et à mesure.

Notre bibliothèque est devenue une grande ressource au niveau de la lecture ce qui montrent les nombreuses visites des enfants et les innombrables emprunts de livres.

Le Schoulbuet contient toutes les informations importantes sur le fonctionnement et l'organisation de notre école. Après la rentrée, les titulaires vous communiqueront les dates des réunions d'informations.

Au nom de tout le personnel de l'Ecole fondamentale de Garnich, je vous souhaite une bonne rentrée scolaire 2017/2018 pleine de motivation, d'énergie et de désir de savoir.

Vanessa Dondelinger

12	Précoce & Cycle 1	16	Transports scolaires
13	Cycles 2, 3 & 4	17	Horaires du bus scolaire
14	Cours additionnels / Intervenants	18	Scolarité: informations utiles
15	Offre scolaire lycée Mamer	20	Maison Relais
15	Arrivée à l'école	22	Réckbléck 2016/2017

ÉDITORIAL



Georges Fohl
Bourgmestre et
président de la
commission scolaire

Chers parents, chers élèves, chers enseignants,

C'est avec plaisir que le collège des bourgmestre et échevins vous présente déjà la 5^{ème} édition du « Schoulbuet ». Il vous fournit toute une panoplie de données en rapport avec nos structures scolaires et d'accueil et constitue ainsi un élément très utile lorsqu'il s'agit de retrouver et de consulter efficacement des informations en relation avec la vie scolaire dans notre commune.

Une éducation de qualité au niveau de l'enseignement fondamental constitue sans doute un pilier clé pour la formation post-primaire. Inutile de relever l'importance d'une formation solide pour réussir au niveau professionnel. Au Luxembourg, les décisions en matière d'éducation, telles que les objectifs généraux de l'enseignement public, les programmes de base, les certificats et les diplômes etc, sont prises au niveau national par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse. L'organisation scolaire de l'enseignement fondamental cependant, relève du niveau communal.

Une autre tâche de la commune consiste dans la mise en place d'infrastructures scolaires et périscolaires modernes, accueillantes et fonctionnelles. Ces infrastructures nécessitent des améliorations en permanence. Ainsi la longue période de grands travaux de construction et de rénovation du projet participatif « Neie Schoulhaff » de l'école fondamentale à Garnich, lequel a été élaboré avec tous les acteurs concernés, touche à sa fin. La toute nouvelle cour d'école sera opérationnelle pour la rentrée scolaire.

La nouvelle année scolaire nous réservera également quelques nouveautés. Pas uniquement par l'introduction d'un nouveau cours commun d'éducation aux valeurs, intitulé « Vie et société », mais encore par le remplacement de l'inspection de l'enseignement fondamental par des nouvelles directions de région.

De plus suite aux élections communales d'octobre 2017, une nouvelle commission scolaire sera mise en place. Un grand Merci à tous les membres de la commission pour l'excellent travail effectué lors des six dernières années.

En outre, pour la rentrée scolaire un nouveau comité d'école sera en fonction, avec à sa tête Madame Vanessa Dondelinger en tant que présidente. Elle sera assistée dans sa tâche par les dames Martine Koeune et Caroline Maas. Le législateur a doté cette fonction d'une ribambelle de missions et je ne peux que souhaiter bon courage à ces trois enseignantes.

Je profite également de l'occasion pour remercier l'ancien comité d'école sous la présidence de Madame Laurence Diederich pour l'excellent travail accompli au courant des trois dernières années.

Actuellement 203 enfants fréquentent l'école dans la commune de Garnich. À nous tous, élèves, parents, enseignants, personnel de la Maison Relais et responsables communaux de regrouper nos efforts pour relever le défi que présente l'année scolaire 2017/2018. Pour cette raison je souhaite à tous, petits et grands, une année scolaire couronnée de succès.

Finalement je voudrais saisir l'occasion pour remercier toutes celles et tous ceux qui se sont investis dans l'intérêt des enfants de notre commune, que ce fût au niveau de l'organisation scolaire ou bien au niveau de l'élaboration de cette publication.

Georges Fohl



Le comité d'école - De gauche à droite: Martine KOEUNE, Caroline MAAS, Vanessa DONDELINGER.

DONDELINGER Vanessa
présidente du comité d'école
Präsidentin des Schulkomitees
Gsm: 621 42 10 79

KOEUNE Martine
membre du comité d'école
Mitglied des Schulkomitees

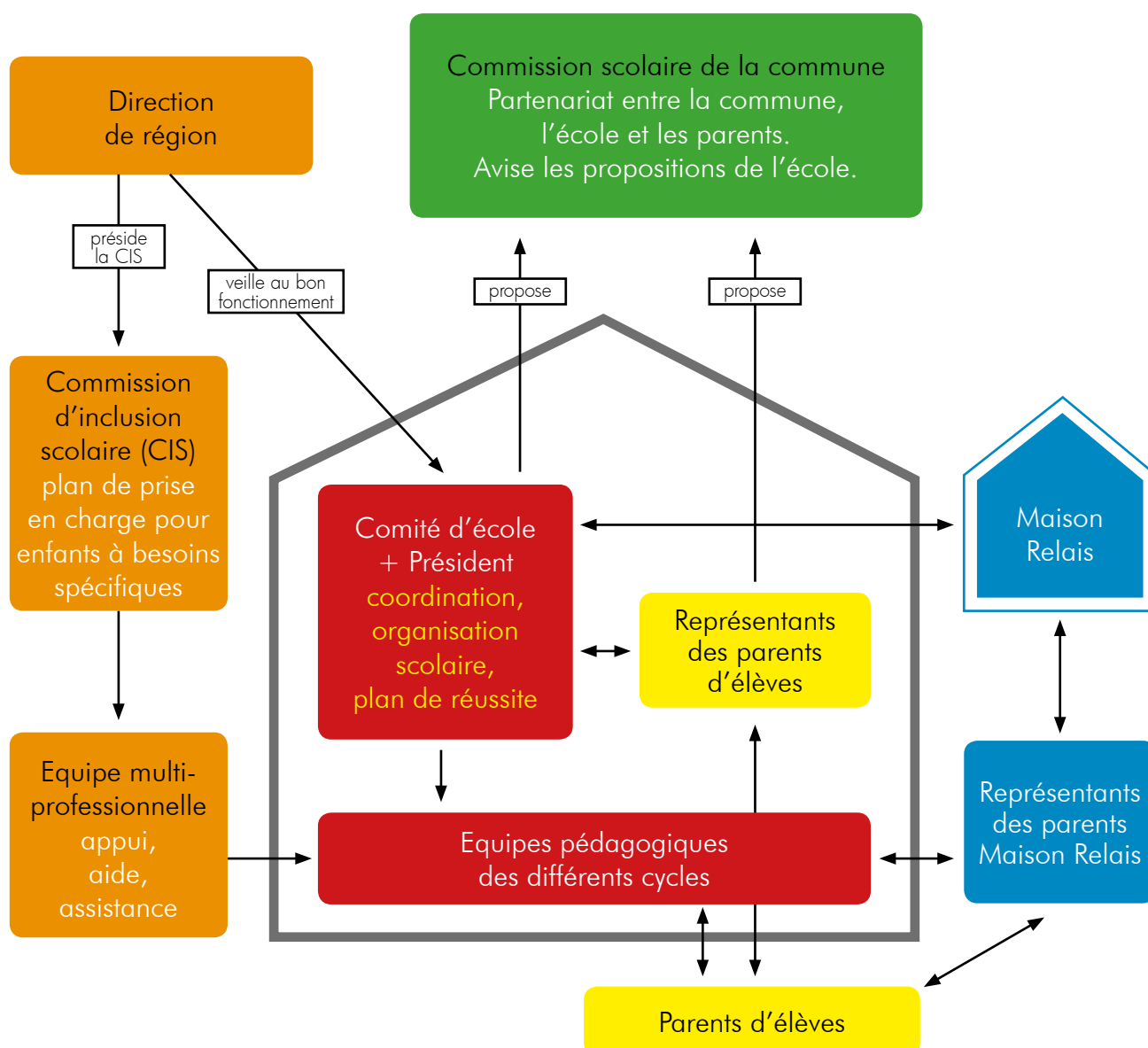
MAAS Caroline
membre du comité d'école
Mitglied des Schulkomitees



e-mail:

president.comite.ecole@garnich.lu

ORGANIGRAMME



FOHL Georges
président
Präsident

SCHMIT Mireille
secrétaire
Sekretärin

DONDELINGER Vanessa
présidente du comité d'école
Präsidentin des Schulkomitees

DOS SANTOS MARTINS Pedro
membre
Mitglied

GIERSCH-POHS Sylvie
membre
Mitglied

GLODT-DONDLINGER Marie-Josée
membre
Mitglied

LENTZ Marcel
membre
Mitglied

KOEUNE Martine
membre du comité d'école
Mitglied des Schulkomitees

MARTH-FEITLER Nathalie
représentante des parents
Elternvertreterin

VALERI-MULLER Pia
représentante des parents
Elternvertreterin



e-mail:

mireille.schmit@garnich.lu

REPRÉSENTANTS DES PARENTS

BRADNEY-RUCKERT Chantal

FEITLER-MARTH Nathalie

MERGEN Sandra

URBANZICK Sascha

VALERI-MULLER Pia



e-mail:

ev@garnich.lu



website:

<http://elterevertriedung.garnich.lu>

Elterevertrieder

Vun der Grondschoul Garnech

Les représentants des parents d'élèves sont heureux de vous communiquer leur adresse e-mail: **ev@garnich.lu**

Si vous voulez avoir des renseignements ou un conseil concernant vos enfants scolarisés, nous vous proposons de nous contacter par courriel ou consulter notre page internet, **<http://elterevertriedung.garnich.lu>** pour les informations plus générales. Vous pouvez également nous joindre sur facebook "Eltere Garnecher Grondschoukanner" ou nous laisser un message au secrétariat de la commune et nous vous recontacterons dès que possible par téléphone.

D'Elterevertrieder si frou lech hiren E-mail, **ev@garnich.lu**, matzedeelen.

Wann Dir eng Informatioun oder e Rot betreffend äre Schoukanner braucht, kënnt Dir ons per Mail är Froe schécken. Dir fannt ons och op Facebook "Eltere Garnecher Grondschoukanner" oder Dir kënnt ons iwwert de Sekretariat vun der Gemeng ee Message hannerloossen. Da melle mir ons bei lech. Allgemeng Informatiounen fannt Där d'ganzt Joer op onser Internetsäit, **<http://elterevertriedung.garnich.lu>**.

AVIS: Rentrée scolaire 2017-2018

L'année scolaire débutera le vendredi 15 septembre 2017 à 7:50 heures (cycles 2-4), respectivement 8:00 heures (cycle 1 et précoce).

Les enfants des cycles 1.1 et 2.1, seront accompagnés de préférence d'une personne adulte et apporteront le livret de famille.

MITTEILUNG: Schulbeginn 2017-2018

Schulbeginn in Garnich und Dahlem ist dieses Jahr am Freitag den 15. September 2017 um 7:50 Uhr (Cyclen 2-4), bzw. 8:00 Uhr (Cycle 1 und Précoce).

Die Kinder, die zum ersten Mal den Kindergarten oder die Grundschule besuchen, müssen von einer erwachsenen Person begleitet sein. Bitte das Stammbuch oder einen Geburtsschein des Kindes mitbringen.

Rentrée des classes

Vendredi **15** Septembre 2017

Fin des cours

Vendredi **13** Juillet 2018

**VACANCES SCOLAIRES**

	DÉBUT - ANFANG	FIN - ENDE
CONGÉ DE LA TOUSSAINT	Samedi - Samstag 28/10/2017	Dimanche - Sonntag 05/11/2017
SAINT NICOLAS	Mercredi - Mittwoch 06/12/2017	
VACANCES DE NOËL	Samedi - Samstag 16/12/2017	Lundi - Montag 01/01/2018
CONGÉ DE CARNAVAL	Samedi - Samstag 10/02/2018	Dimanche - Sonntag 18/02/2018
VACANCES DE PÂQUES	Samedi - Samstag 31/03/2018	Dimanche - Sonntag 15/04/2018
FÊTE DU TRAVAIL - jour férié légal	Mardi - Dienstag 01/05/2018	
FÊTE DE L'ASCENSION - jour férié légal	Jeudi - Donnerstag 10/05/2018	
CONGÉ DE LA PENTECÔTE	Samedi - Samstag 19/05/2018	Dimanche - Sonntag 27/05/2018
FÊTE NATIONALE - jour férié légal	Samedi - Samstag 23/06/2018	
VACANCES D'ÉTÉ	Samedi - Samstag 14/07/2018	Jeudi - Donnerstag 16/09/2018



Pour des raisons de sécurité, les portes d'entrée sont fermées pendant les heures de classe. En cas de besoin, merci de contacter la titulaire de la classe.



Aus Sicherheitsgründen sind die Eingangstüren während der Unterrichtsstunden zugesperrt. In dringenden Fällen, können Sie die Lehrerin der jeweiligen Klasse anrufen.

PRÉCOCE - GARNICH

LUNDI - MONTAG	MARDI - DIENSTAG	MERCREDI - MITTWOCH	JEUDI - DONNERSTAG	VENDREDI - FREITAG
8:00 - 11:45	8:00 - 11:45	8:00 - 11:45	8:00 - 11:45	8:00 - 11:45
13:45 - 15:45		13:45 - 15:45		13:45 - 15:45

Récréations: de ca 11:15 resp. 15:30 jusqu'à la fin

Pausen : von ca. 11:15 bzw. 15:30 bis zum Schluss

Cycle 1 - DAHLEM

LUNDI - MONTAG	MARDI - DIENSTAG	MERCREDI - MITTWOCH	JEUDI - DONNERSTAG	VENDREDI - FREITAG
8:00 - 11:50	8:00 - 11:50	8:00 - 11:50	8:00 - 11:50	8:00 - 11:50
14:00 - 15:50		14:00 - 15:50		14:00 - 15:50

Cycle 2, 3, 4 - GARNICH

LUNDI - MONTAG	MARDI - DIENSTAG	MERCREDI - MITTWOCH	JEUDI - DONNERSTAG	VENDREDI - FREITAG
7:50 - 8:45	7:50 - 8:45	7:50 - 8:45	7:50 - 8:45	7:50 - 8:45
8:45 - 9:35	8:45 - 9:35	8:45 - 9:35	8:45 - 9:35	8:45 - 9:35
9:35 - 9:55*	9:35 - 9:55*	9:35 - 9:55*	9:35 - 9:55*	9:35 - 9:55*
10:10 - 11:05	10:10 - 11:05	10:10 - 11:05	10:10 - 11:05	10:10 - 11:05
11:05 - 12:00	11:05 - 12:00	11:05 - 12:00	11:05 - 12:00	11:05 - 12:00
14:00 - 14:55		14:00 - 14:55		14:00 - 14:55
14:55 - 15:50		14:55 - 15:50		14:55 - 15:50

*5x20 min = 100 min = 1h40 de cours assurées par le titulaire de la classe



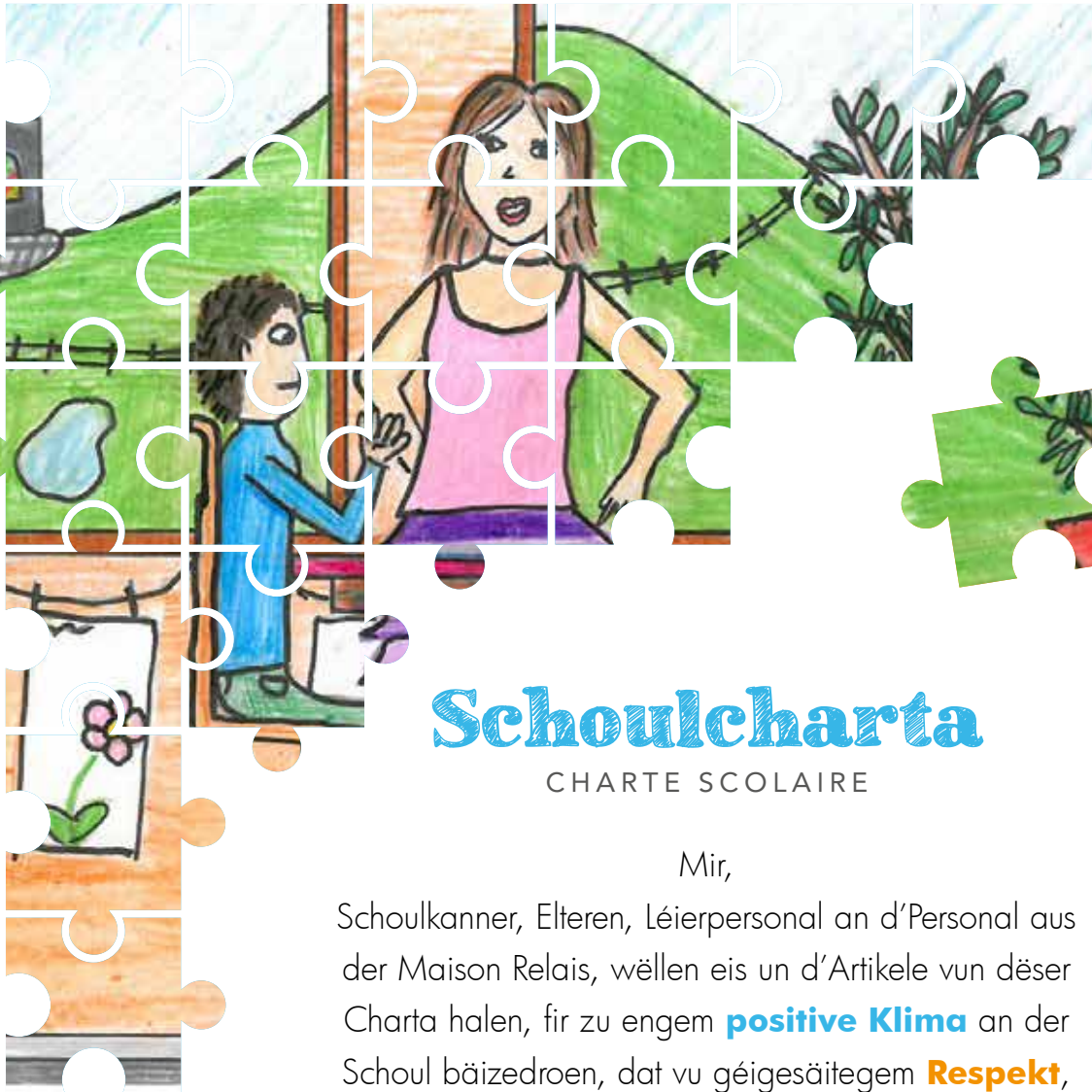
La bibliothèque scolaire dans l'école fondamentale à Garnich est ouverte tous les vendredis de 13h30 à 14h00 (sauf vacances scolaires).

Die Schulbibliothek der Grundschule in Garnich ist jeden Freitag von 13:30 bis 14:00 Uhr geöffnet (außer in den Schulferien).



Une aide aux devoirs à domicile gratuite est proposée les mercredis de 16h00 à 17h00 dans la salle de bricolage de l'école (sauf vacances scolaires).

Eine gratis Hausaufgabenhilfe wird mittwochs zwischen 16 :00 und 17 :00 Uhr im Bastelsaal der Schule angeboten (außer in den Schulferien).

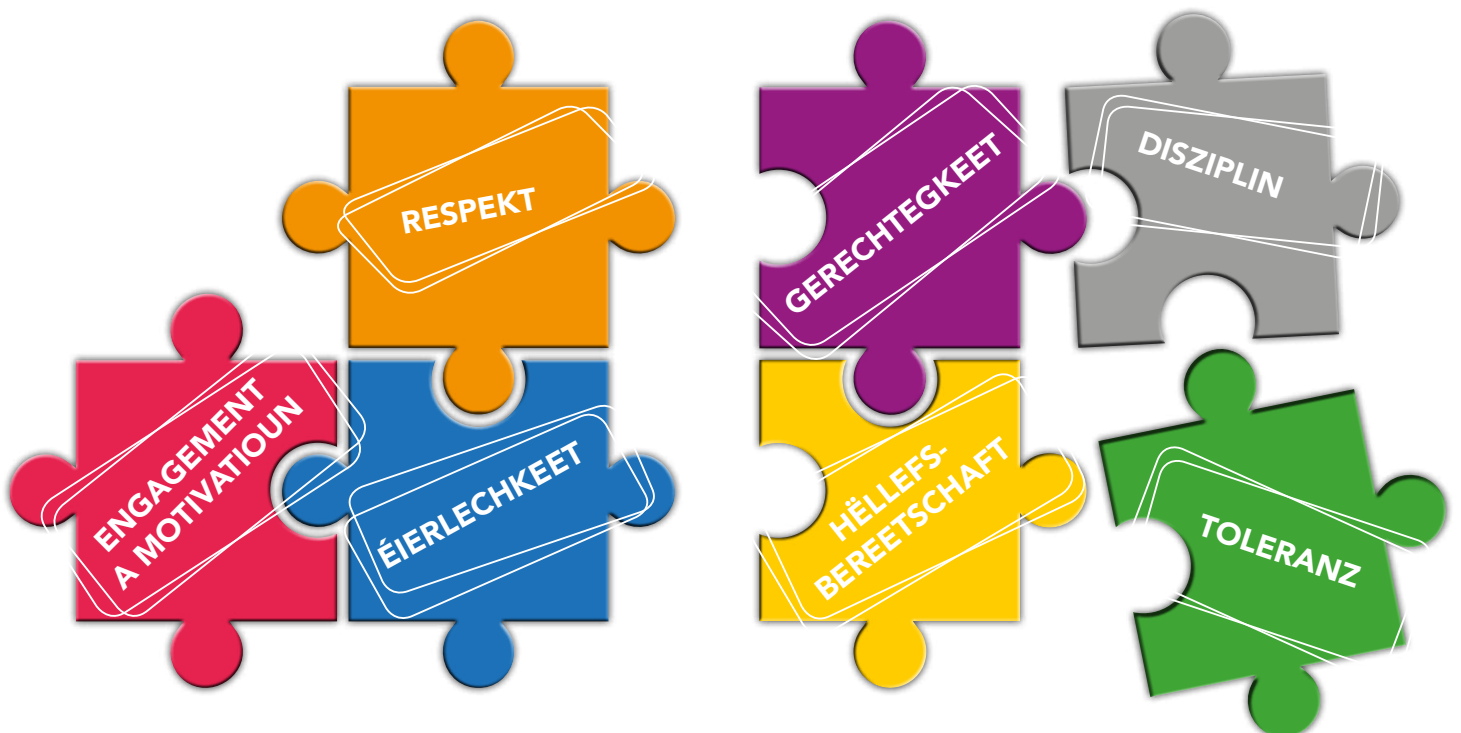


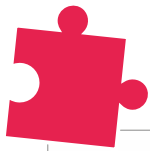
Schoulcharta

CHARTE SCOLAIRE

Mir,

Schoulkanner, Elteren, Léierpersonal an d'Personal aus der Maison Relais, wëllen eis un d'Artikele vun dëser Charta halen, fir zu engem **positive Klima** an der Schoul bäizedroen, dat vu géigesäitegem **Respekt**, **Toleranz** a **Solidaritéit** bestëmmt ass.





Engagement a Motivatioun

Engagement et motivation



Respekt

Respect



Hëllefsbereitschaft

Serviabilité



Gerechtegkeet

Justice



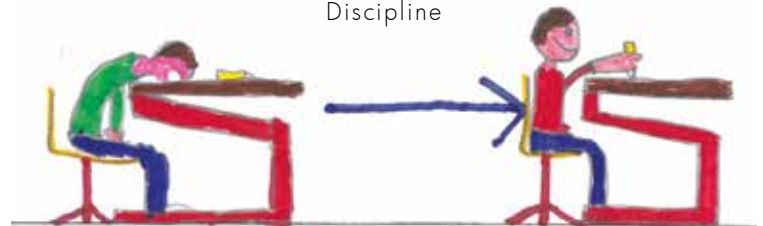
Éierlechteet

Honnêteté



Disziplin

Discipline



Toleranz

Tolérance



Mir sinn op fir konstruktiv Kommunikatioun a siche matenee Léisungen.

Zu de Grondlage vun eiser Kommunikatioun gehéieren:

- Respekt
- Vertraulichkeet
- Nolauschten
- Géigesäitegt Verständnis

Fir dass d'Kommunikatioun tëschent den Erwuessene gelénge, gëlle folgend Spillregelen:

- Respekt: Mir si gläichberechtegt Gesprächspartner a jidderee respektéiert deem anere seng Kompetenzen. Léierpersonal an Eltere ginn an hirer jeeweileger Aarbecht a Roll eeschtgeholl a wertgeschätzt.
- Direkt Kommunikatioun: Mir bidden Zäit a Raum a kläre Konflikter direkt mat deene Betraffenen.
- Vertraulichkeet: Eise Motto ass "mateneen, net iwwertenee schwätzen", dofir kläre mir eis Uleies a perséinleche Gespréicher a behandelen dës vertraulich.

Nous sommes ouverts à toute communication constructive et nous cherchons ensemble des solutions.

La base d'une communication constructive se fait sous des conditions fondamentales :

- Le respect
- La confidentialité
- L'écoute
- La compréhension mutuelle

Des règles primordiales valent pour réussir cette communication entre adultes :

- Le respect : nous sommes des partenaires égaux et chacun respecte les compétences de chacun. Les enseignants et les parents sont pris au sérieux et mis en valeur dans leur travail et leurs rôles éducatifs respectifs.
- La communication directe : nous offrons du temps et de l'espace et nous clarifions les conflits avec les personnes concernées.
- La confidentialité : notre devise est de parler ensemble ! C'est la raison pour laquelle nous clarifions nos besoins, demandes et désirs lors d'entretiens individuels et nous les traitons en toute confidentialité.

Emgang Elteren / Léierpersonal
Rapport parents/corps enseignant

	LÉIERPERSONAL ENSEIGNANT	ELTEREN PARENTS
Mir wëllenlech besser verstoen. Nous voulons mieux vous comprendre	Mir huelen eis méi Zäit an interesséieren eis fir den Alldag vun de Kanner. Nous nous prenons plus de temps et nous nous intéressons davantage à la vie quotidienne des enfants.	Mir huelen eis méi Zäit an interesséieren eis fir de schouleschen Alldag vun de Kanner. Nous nous prenons plus de temps et nous nous intéressons davantage au quotidien scolaire des enfants.
Kritik bréngt eis weider. La critique est faite pour avancer	Mir sinn op fir Kritik an akzeptéieren se. Mir ginn eis Méi eis Dageslaun net mat an de Klassenall ze huelen. Nous sommes ouverts à la critique et nous l'acceptons. Nous nous efforçons à laisser notre humeur du jour en dehors de la salle de classe.	Mir sinn op fir Kritik an akzeptéieren se. Mir wäerte künfteg net iwwert d'Schoul an d'Léierpersonal hierfalen, mee mir siche klärend Gespréicher. Nous sommes ouverts à la critique et nous l'acceptons. Nous ne serons pas injurieux envers l'école et le corps enseignant, mais nous rechercherons un dialogue clarifiant.

SANTÉ SCOLAIRE

Au cours de l'année scolaire, l'état de santé de chaque enfant est surveillé par l'équipe de santé scolaire de la ligue médico-sociale à l'école.

Les interventions sont réalisées suivant les dispositions de la loi modifiée du 2 décembre 1987 et du règlement grand-ducal du 24 octobre 2011 portant réglementation de la médecine scolaire.

Pour l'enseignement fondamental, les bilans, tests et mesures de dépistage suivants sont pratiqués chez les élèves des cycles 1.1, 1.2, 2.2, 3.2, 4.2 et selon les besoins de l'enfant au cours des autres cycles:



Prise du poids et de la taille



Analyse sommaire des urines
(recherche de glucose, d'albumine et de sang)



Examen sommaire de l'acuité visuelle



Bilan auditif



Surveillance de la carte de vaccination



Bilan de santé réalisé par le médecin scolaire



En cas de besoin: bilan social

VOLET SOCIAL

L'assistante (hygiène) sociale est à l'écoute des enfants, des parents, des enseignants et de toute autre personne privée ou professionnelle concernée par le bien-être d'un élève de l'enseignement fondamental.

L'équipe de santé scolaire collabore étroitement dans le respect du secret professionnel avec:

- le personnel de l'enseignement scolaire
- la direction de région dans l'enseignement fondamental
- la maison relais
- l'administration communale
- la commission d'inclusion scolaire (CIS)
- l'équipe multiprofessionnelle (EMP)
- d'autres services spécialisés

www.ligue.lu

21-23 rue Henri VII

L-1725 LUXEMBOURG

Tél.: 22 00 99 - 1 | Fax.: 47 50 97

E-mail: ligue@ligue.lu



LIGUE MÉDICO-SOCIALE

MIR HËLLEFEN ZËNTER 1908



VOLET MÉDICAL

Le médecin scolaire ne propose aucun traitement médical. Si lors des examens des constatations nécessitant un avis médical complémentaire sont faites, nous vous adresserons une lettre motivée avec la recommandation de consulter votre médecin de confiance.

Les observations médicales sont inscrites dans le « Carnet médical scolaire » de l'enfant et gérées en toute confidentialité.

Les parents des enfants du cycle 1 sont invités à accompagner leur enfant lors de ces examens.

La surveillance médicale est complétée par d'autres examens, faits par des services spécialisés du Ministère de la Santé:



Examen bucco-dentaire annuel au Cycle 1



Dépistage des troubles visuels
par le Service d'orthoptie et de pléoptie



Dépistage des troubles auditifs par le Service
d'audiophonologie en cas de besoin



Consultation diététique



Consultation pour enfant asthmatique
(École de l'Asthme)

PROMOTION ET ÉDUCATION SANTÉ

L'équipe de santé scolaire de la ligue médico-sociale organise des activités de promotion et d'éducation à la santé, en faveur des élèves. L'objectif de ces activités est de guider votre enfant vers des habitudes de vie saine.



ÉCOLE PRÉCOCE



6 rue Saint Hubert | L-8356 Garnich
Tél.: 26 37 51 35

CYCLE 1: Éducation précoce

Pour l'année scolaire 2017/2018, 19 enfants sont inscrits.

L'accueil des enfants du précoce se fait dans les locaux de la Maison Relais :

- le matin de 7:00 à 8:00
- en fin de matinée de 11:45 à 12:30
- l'après-midi du lundi, mercredi et vendredi, de 15:45 à 16:30

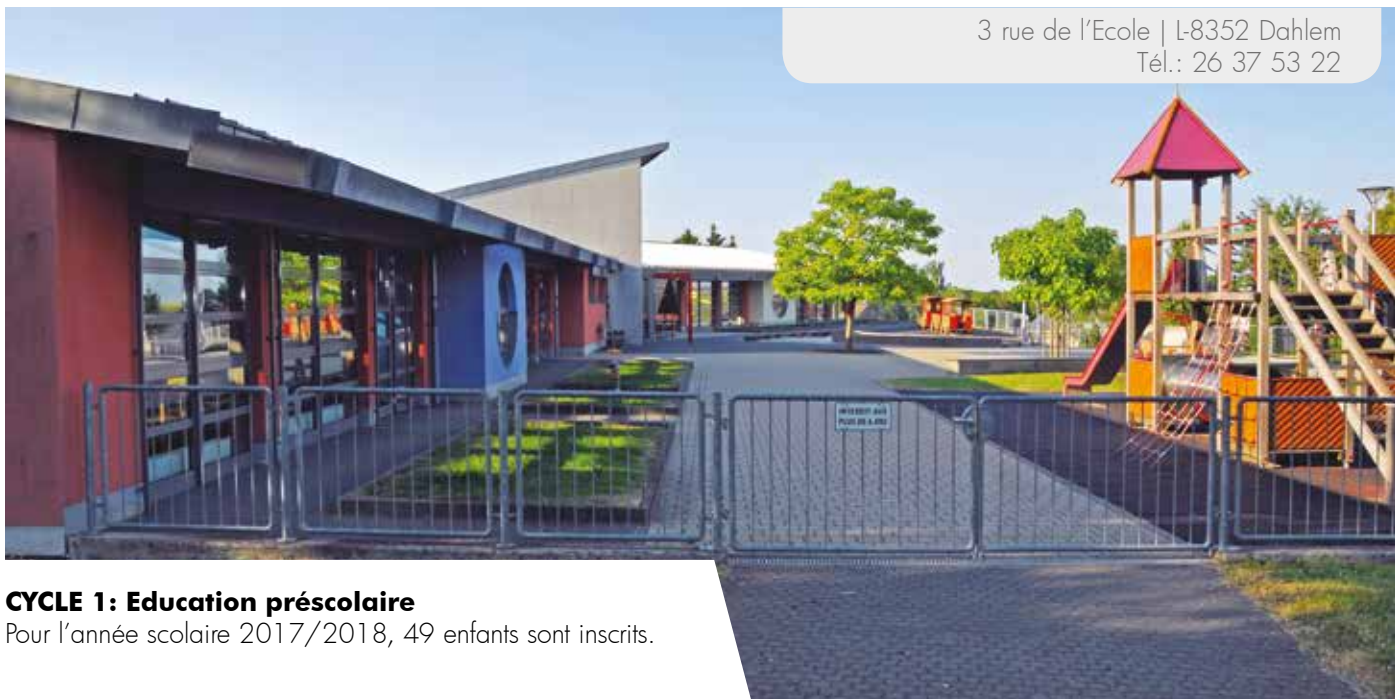


Koryse WANLIN
institutrice titulaire



Tina FALBO
éducatrice

ÉCOLE PRÉSCOLAIRE



3 rue de l'École | L-8352 Dahlem
Tél.: 26 37 53 22

CYCLE 1: Education préscolaire

Pour l'année scolaire 2017/2018, 49 enfants sont inscrits.



Karin SIMON
institutrice titulaire
1/2 tâche

CYCLE 1 | Classe 1
Tél.: 26 37 53 21 - 22
Cycle 1.1: 8 enfants
Cycle 1.2: 8 enfants



Michèle CLASEN
institutrice
1/2 tâche

CYCLE 1 | Classe 1
Tél.: 26 37 53 21 - 22
Cycle 1.1: 8 enfants
Cycle 1.2: 8 enfants



Christiane STIEBER
institutrice titulaire

CYCLE 1 | Classe 2
Tél.: 26 37 53 21 - 23
Cycle 1.1: 8 enfants
Cycle 1.2: 8 enfants



Corinne LEBLOND
institutrice titulaire

CYCLE 1 | Classe 3
Tél.: 26 37 53 21 - 24
Cycle 1.1: 8 enfants
Cycle 1.2: 9 enfants



Joëlle HOFFMANN
institutrice
1/2 tâche

**CYCLE 1
Classe 2+3**

46 rue de l'Ecole | L-8353 Garnich
Fax: 26 37 64 44 | primaerschoul@garnich.lu



CYCLES 2, 3, 4: Éducation fondamentale

Pour l'année scolaire 2017/2018, 135 enfants sont inscrits.



Sandra RIND
institutrice titulaire

CYCLE 2.1 | Classe 1

Tél.: 26 37 64 - 31
Bâtiment "Elsy Jacobs"
Inscrits: 12 enfants



Tania BARNIG
institutrice titulaire

CYCLE 2.1 | Classe 2

Tél.: 26 37 64 - 36
Bâtiment "Elsy Jacobs"
Inscrits: 12 enfants



Danielle SCHWEITZER
institutrice titulaire
1/2 tâche

CYCLE 2.1 | Classe 2

Tél.: 26 37 64 - 36
Bâtiment "Elsy Jacobs"
Inscrits: 12 enfants



Fabienne DEMUYSER-WEIS
institutrice titulaire

CYCLE 2.2

Tél.: 26 37 64 - 35
Bâtiment "Elsy Jacobs"
Inscrits: 21 enfants



Martine KOEUNE
institutrice titulaire

CYCLE 3.1

Tél.: 26 37 64 - 73
Bâtiment "Al Gemeng"
Inscrits: 16 enfants



Marie-Josée TERNES
institutrice titulaire
1/2 tâche

CYCLE 3.2 | Classe 1

Tél.: 26 37 64 - 34
Bâtiment "Elsy Jacobs"
Inscrits: 14 enfants



Martine BLESER
institutrice titulaire
1/2 tâche

CYCLE 3.2 | Classe 1

Tél.: 26 37 64 - 34
Bâtiment "Elsy Jacobs"
Inscrits: 14 enfants



Véronique VERMAST
institutrice titulaire

CYCLE 3.2 | Classe 2

Tél.: 26 37 64 - 72
Bâtiment "Al Gemeng"
Inscrits: 14 enfants



Vanessa DONDELINGER
institutrice titulaire

CYCLE 4.1

Tél.: 26 37 64 - 64
Bâtiment "Möttelst Gebei"
Inscrits: 18 enfants



Caroline MAAS
institutrice titulaire

CYCLE 4.2 | Classe 1

Tél.: 26 37 64 - 76
Bâtiment "Al Gemeng"
Inscrits: 14 enfants



Florence DELVIGNE
institutrice titulaire

CYCLE 4.2 | Classe 2

Tél.: 26 37 64 - 33
Bâtiment "Elsy Jacobs"
Inscrits: 14 enfants

COURS ADDITIONNELS



SURNUMÉRAIRE
COURS D'APPUI



**Cindy
BRUCK**



**Michèle
CLASEN**



**Claudia
SCHUMACHER**

INTERVENANTS



DIRECTION
DE RÉGION

Direction de région de l'école fondamentale

Directeur: **WEINTZEN Marco**
Directeur-adjoint: **FEYEREISEN Bob**
Directrice-adjointe: **WESQUET Stéphanie**

33, rue J.B. Gillardin
L-4735 PETANGE

secretariat.petange@men.lu



MÉDECINE
SCOLAIRE

Josiane KOLBACH
médecine scolaire

Tél: 54 46 46 - 1

josiane.kolbach@ligue.lu



ASSISTANTE
SOCIALE

Sophie REISER
assistante sociale

Tél: 48 83 33 - 1
Gsm: 621 20 11 34

sophie.reiser@ligue.lu



MÉDECINS
DOCTEURS

**Dr. Véronique
HORNICK**
généraliste

**Dr. Paule
ERNZEN**
généraliste

**Dr. Joséphine
HERODE-CONRAD**
dentiste





ENSEIGNEMENT SECONDAIRE CLASSIQUE	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE			
Sections A, B, C, D, G Classique/Latine & Moderne	Régime "technique"		Régime "technicien"	Régime "professionnel"
	Technique générale	Professions de santé	Génie civil	Métiers du bâtiment
<i>diplôme de fin d'études secondaires classiques</i>	<i>diplôme de fin d'études secondaires techniques</i>		<i>diplôme de technicien</i>	<i>DAP/CCP</i>
1e	13e		13e	
2e	12e		12e	12e
3e	11e	11e	11e	11e
4e	10e	10e	10e	10e
5e			9e	
6e			8e	
7e			7e	

ARRIVÉE À L'ÉCOLE

...



Dans un souci de sécurité et de surveillance des élèves nous vous prions d'attendre vos enfants en dehors de la cour d'école.

Avant le début des cours, nous vous serions grés de pratiquer le « kiss and go ».

Les enfants à partir du Cycle 2 sont assez autonomes pour venir seul dans la cour d'école et y rester sous la surveillance des enseignants.

A la sortie d'école vous pouvez attendre votre enfant à l'arrêt de bus, dans la montée de l'arrêt de bus vers la poste ou tout simplement près du parking de la rue de la Montée.

Nous aimerions aussi vous rappeler, toujours dans un souci de sécurité, qu'il est interdit de se garer sur les trottoirs.

Vous avez 2 parkings à votre disposition : l'un se trouve dans rue de la Montée et l'autre, dans la rue de l'École en face de la Maison Relais.

Au cas où votre enfant aimerait venir à l'école en vélo, sachez que l'école dispose désormais d'un parking-vélo situé dans le préau.

Veillez svp à ce que le vélo puisse être attaché pendant les heures de classe et équipez votre enfant d'un casque.

Sur le chemin de l'école

L'administration communale s'engage, ensemble avec tous les usagers, à assurer à nos enfants la meilleure sécurité sur leur chemin vers l'école.

A cette fin, elle a fait élaborer avec l'aide d'un bureau d'ingénieurs conseils spécialisé un plan de déplacement vers l'école ou l'arrêt du bus scolaire.

Les récentes enquêtes auprès des élèves et de leurs parents ont fourni une analyse complémentaire de la sécurité des parcours vers l'école.

Parallèlement à ces enquêtes, des zones 30 ont été introduites dans les quartiers résidentiels de la commune et différents travaux ont été ordonnés pour améliorer la sécurité des piétons.

Afin de montrer à vos enfants de façon compréhensible le meilleur chemin vers l'école, les logos "Quaki", développés en collaboration avec l'école fondamentale, ont été dessinés sur les trottoirs des deux côtés des passages piétons.

Nous invitons les parents à rappeler régulièrement à leurs enfants de n'emprunter pour des raisons de sécurité que le chemin d'école muni du logo "Quaki".

De séchere Schoulwee

Die Gemeindeverwaltung verpflichtet sich, zusammen mit allen Beteiligten unsere Kindern auf ihrem Schulweg die größtmögliche Sicherheit zu bieten.

Diesbezüglich wurde mit Hilfe eines spezialisierten Ingenieurbüros ein sogenannter Wegeplan zur Schule beziehungsweise zur Bushaltestelle ausgearbeitet.

Die rezenten Umfragen bei den Schulkindern und Eltern haben eine zusätzliche Sicherheitsanalyse der Schulwege ergeben.

Mit der parallelen Einführung der Tempo30-Zonen in den Wohnvierteln wurden umfangreiche Arbeiten veranlasst, die ebenfalls zur Verbesserung der Sicherheit unserer Fußgänger beitragen.

In Zusammenarbeit mit der Grundschule wurden "Quaki"-Logos entwickelt, um den Kindern auf dem Gehweg beidseitig der Fußgängerüberwege den sichersten Schulweg kindgerecht zu vermitteln.

Wir bitten die Eltern, ihre Kinder regelmäßig darauf hinzuweisen, aus Sicherheitsgründen ausschließlich den mit dem "Quaki"-Logo versehenen Schulweg zu benutzen.

Le collège échevinal

Der Schöfferrat



École fondamentale de **Garnich**

	ALLER - HIN		RETOUR - ZURÜCK	
	MO - DI - MI - DO - FR LU - MA - ME - JE - VE		MO - DI - MI - DO - FR LU - MA - ME - JE - VE	
MATIN - MORGENS	07:25	Kahler (Gare, Kiirch, Schmëtt)	12:00	Garnich école
	07:35	Hivange Kleng Béiwéng Hivange Al Spillschoul		Garnich église Garnich rue des Tanneurs
	07:40	Dahlem Spillschoul, Um Pëtz Garnich rue de Holzem Garnich rue des Tanneurs Garnich église	12:05	Dahlem (Um Pëtz, Spillschoul)
	07:45	Garnich école	12:08	Hivange (Al Spillschoul, K.B.) Hivange Kleng Béiwéng
			12:20	Kahler (Gare, Kiirch, Schmëtt)
	ALLER - HIN		RETOUR - ZURÜCK	
	MO - MI - FR LU - ME - VE		MO - MI - FR LU - ME - VE	
APRÈS-MIDI NACHMITTAGS	13:35	Kahler (Gare, Kiirch, Schmëtt)	15:50	Garnich école
	13:45	Hivange (Kleng, Béiwéng, Al Spillschoul) Hivange Al Spillschoul		Garnich église Garnich rue des Tanneurs
	13:50	Dahlem (Spillschoul, Um Pëtz) Garnich rue de Holzem Garnich rue des Tanneurs Garnich église		Garnich rue de Holzem Dahlem (Um Pëtz, Spillschoul) Hivange Al Spillschoul Hivange Kleng Béiwéng
	13:55	Garnich école	16:10	Kahler (Gare, Kiirch, Schmëtt)

École maternelle de **Dahlem**

	ALLER - HIN		RETOUR - ZURÜCK	
	MO - DI - MI - DO - FR LU - MA - ME - JE - VE		MO - DI - MI - DO - FR LU - MA - ME - JE - VE	
MATIN - MORGENS	07:35	Kahler (Gare, Kiirch, Schmëtt)	11:55	Dahlem (Spillschoul, Um Pëtz)
	07:45	Hivange (Kleng, Béiwéng, Al Spillschoul)	12:00	Garnich rue de Holzem Garnich rue des Tanneurs Garnich rue de l'école Garnich église
	07:50	Garnich rue de Holzem Garnich rue des Tanneurs Garnich rue de l'école Garnich église	12:05	Hivange (Al Spillschoul, Kleng Béiwéng)
	07:55	Dahlem (Um Pëtz, Spillschoul)	12:10	Kahler (Schmëtt, Kiirch, Gare)
	ALLER - HIN		RETOUR - ZURÜCK	
	MO - MI - FR LU - ME - VE		MO - MI - FR LU - ME - VE	
APRÈS-MIDI NACHMITTAGS	13:35	Kahler (Gare, Kiirch, Schmëtt)	15:55	Dahlem (Spillschoul, Um Pëtz)
	13:45	Hivange (Kleng Béiwéng, Al Spillschoul)		Garnich rue de Holzem Garnich rue des Tanneurs Garnich rue de l'école Garnich église
	13:50	Garnich rue de Holzem Garnich rue des Tanneurs Garnich rue de l'école Garnich église		Hivange (Al Spillschoul, Kleng Béiwéng)
	13:55	Dahlem (Spillschoul, Um Pëtz)	16:10	Kahler (Schmëtt, Kiirch, Gare)



1) Cycle I (Éducation précoce)

1. Âge d'admission

Chaque enfant ayant trois ans révolus au 1^{er} septembre 2017 peut être admis dans une classe de l'éducation précoce.

2. L'Éducation précoce est facultative

L'inscription est gratuite et la fréquentation de l'éducation précoce n'est pas obligatoire. Elle permet cependant aux enfants de prendre contact de façon ludique avec d'autres enfants. Dès la petite enfance, qui constitue une phase de développement intense, il convient de préparer les enfants à une vie d'autonomie, de découvertes et d'apprentissages tout au long de la vie. Par le contact avec les autres, l'enfant peut développer ses capacités langagières, communicatives et sociales, physiques et motrices, affectives et cognitives. L'éducation précoce met l'accent sur le jeu, le jeu éducatif et sur l'entraînement langagier par la pratique. Les enfants étrangers ont la possibilité d'approfondir leurs connaissances en langue luxembourgeoise avant d'entamer l'éducation préscolaire.

2) Obligation scolaire

Tout enfant habitant le Luxembourg âgé de quatre ans révolus avant le premier septembre, doit fréquenter l'École. Cette obligation s'étend sur douze années consécutives à partir du premier septembre de l'année en question. Dans tous les cas où l'élève est inscrit dans une école autre que celle de la commune de résidence, les parents informent sans délais et au plus tard huit jours après le début des cours, moyennant remise d'une copie du certificat d'inscription délivré par l'école, l'administration communale de leur résidence.

3) Cycle I (Éducation préscolaire)

Chaque enfant ayant atteint l'âge de 4 ans révolus au 1^{er} septembre 2017 doit suivre l'éducation préscolaire. L'enseignement préscolaire est organisé d'après le principe de groupes mixtes, c'est-à-dire que chaque classe accueille des enfants de la première et des enfants de la deuxième année de l'éducation préscolaire. Ce système favorise la communication et les apprentissages sociaux, il augmente les possibilités d'imitation, d'entraide et de coopération entre en-

fants d'âges différents. Le préscolaire est caractérisé par un climat d'accueil proche du climat familial, par l'importance accordée au développement global de l'enfant et par les méthodes pédagogiques utilisées. Il contribue au développement de la personnalité, à l'acquisition de connaissances et de savoir-faire, à la familiarisation avec le milieu culturel, au développement de comportements réfléchis et responsables et à l'intégration scolaire et sociale. Les activités prennent souvent la forme d'un jeu ou d'un projet. Mais l'enfant doit aussi apprendre à effectuer un travail imposé et à se concentrer; ce sont des aspects importants de la maturité scolaire. L'enseignant laisse à l'enfant la liberté et le temps nécessaire pour expérimenter et pour comparer et combiner les résultats de ses expériences. Il encourage l'enfant et oriente son attention sur les aspects importants des problèmes posés. Les activités de l'éducation préscolaire sont variées et relèvent des domaines suivants: activités corporelles, musicales, artistiques, mathématiques, activités de langage et d'éveil aux sciences.

4) Cycles II-IV (Enseignement primaire)

Chaque enfant ayant atteint l'âge de 6 ans révolus au 1^{er} septembre 2017 doit suivre l'enseignement primaire. L'école primaire a pour but d'apprendre aux enfants de parler et d'écouter, la lecture et l'écriture en langue allemande, française et luxembourgeoise, ainsi que les mathématiques. Le sport, la musique, l'éveil aux sciences, la géographie et l'histoire sont d'autres branches importantes. Afin de promouvoir le travail autonome des enfants, il est indispensable de leur ordonner des devoirs à domicile et de les laisser travailler aussi bien en groupe qu'individuellement.

5) Natation et éducation physique

Tous les élèves suivront les cours d'éducation physique et les élèves des cycles II à IV le cours de natation. Les élèves qui ne pourront pas suivre ces cours devront présenter une excuse écrite. En cas de non-participation prolongée pour incapacité physique, l'élève devra présenter un certificat médical. Pour les cours d'éducation physique, les enseignants des cours d'éducation physique prient les parents de respecter le règle-

ment de la fréquentation du hall sportif et de munir les élèves de chaussures de sport réservées exclusivement à l'emploi à l'intérieur du hall sportif, dans l'intérêt de l'hygiène pour tous.

6) Absences et dispenses

Toute absence doit être motivée par une excuse écrite. Pour toute absence de plus de trois jours due à une maladie, l'élève devra présenter un certificat médical. Une dispense de fréquentation des cours peut être accordée sur demande motivée des parents. Une telle dispense peut être accordée par le titulaire de classe pour une durée ne dépassant pas une journée et par le président du comité d'école pour une durée dépassant une journée. Des dispenses de fréquentation des cours ne seront accordées que pour d'importants événements de famille. Sauf autorisation du ministre, l'ensemble des dispenses accordées ne peut dépasser quinze jours dont cinq jours consécutifs par année scolaire.



Loi du 6 février 2009 relative à l'obligation scolaire:

Art. 16. | Lorsqu'un élève manque momentanément les cours, les parents doivent sans délai informer le titulaire ou le régent de la classe et lui faire connaître les motifs de cette absence. Les modalités d'information en cas d'absence sont déterminées par les lois régissant les différents ordres d'enseignement. Les seuls motifs légitimes sont la maladie de l'enfant, le décès d'un proche et le cas de force majeure.

Remarque : Nous prions les parents de fournir un certificat médical à partir de la 3^e journée consécutive d'absence pour maladie.

Art. 17. | Des dispenses de fréquentation peuvent être accordées sur demande motivée des parents. Les dispenses sont accordées:

- 1) par le titulaire ou le régent de classe, pour une durée ne dépassant pas une journée;
- 2) par le président du comité d'école ou le directeur du lycée, pour une durée dépassant une journée.

Sauf autorisation du ministre, l'ensemble des dispenses accordées ne peut dépasser quinze jours dont cinq jours consécutifs par année scolaire.

Remarque 1: L'équipe pédagogique de l'Ecole fondamentale de Garnich n'accorde pas de dispenses la veille ou le lendemain d'un congé scolaire ou d'un jour férié légal.



7) Consultations pour parents

Chaque enseignante se tiendra à la disposition des parents pour consultation. La date d'une première réunion d'information pour les parents d'élèves au début du 1^{er} trimestre vous sera communiquée par l'enseignante de votre enfant. Pour ne pas entraver le début des cours, le personnel enseignant prie les parents de ne pas accompagner leurs enfants dans les bâtiments scolaires et de les congédier devant l'école.

Remarque 2: L'équipe pédagogique de l'école fondamentale de Garnich demande aux parents de ne pas accompagner leurs enfants dans la cour de récréation. Les enfants sont pris en charge par le personnel enseignant avant le début des cours ainsi que jusqu'au départ du bus scolaire à la sortie de l'école.

Règlement grand-ducal du 7 mai 2009 concernant les règles de conduite et l'ordre intérieur communs à toutes les écoles.

Art. 5. | Les élèves sont sous la surveillance du titulaire ou des intervenants respectifs durant les heures de classe; un plan de surveillance, établi par le comité d'école, renseigne sur la présence de surveillants durant les 10 minutes avant le début des cours ainsi qu'après les cours et pendant les récréations.

8) Pas de téléphones portables dans les écoles

Comme en cas d'urgence, les parents peuvent joindre les enseignants de leurs enfants par le téléphone de l'école, et comme les élèves peuvent joindre leurs parents ou un responsable par la même voie, il est strictement interdit d'apporter des portables en classe, et ceci pour ne pas déranger le bon déroulement des leçons.

9) Livres scolaires

Les manuels scolaires sont mis gracieusement à la disposition des écoliers par l'administration communale.





CONTACT MAISON RELAIS

Frédéric GERARDY - Chargé de direction
GSM: 691 402 392
Tel.: 272 190-1 | Fax: 272 190-44
mr.garnich@arcus.lu | www.arcus.lu



REPRÉSENTANTS DES PARENTS

ELTERNVERTRETER

Mme Hortense Huberty | witz@pt.lu
Mme Brigitte Mathieu | bga@email.lu

Direction



**Frédéric
GERARDY**
Chargé de
direction



Joana PIRES
Remplaçante
du chargé
de direction

Personnel d'encadrement



**Jeff
THOMÉ**



**Pia
GODELET-
BISSEN**



**Sylvie
PAULUS-
FISCH**



**Liliane
KRAUS-
HOFFELT**

Personnel de cuisine et d'entretien



**Christelle
DOUMEN**



**Patrick
TRAVAGLINI**



**Anne
HOCHSTRAS**



**Yvonne
PIRNER-
PIOCK**



**Kevin
ESTEBANEZ**



**Carole
HESS**



**Carmen
GARCEZ**



**Nicole
KOCH-KRIDEL**



**Sandy
POVOAS**



**Carmen
SCHAMMO**



**Alain
PIERROT**

**HEURES
D'OUVERTURE**
ÖFFNUNGSZEITEN

PÉRIODES SCOLAIRES
WÄHREND DER SCHULZEIT

**CONGÉS
SCOLAIRES**
SCHULFERIEN

LUNDI - MONTAG	7:00 - 8:00	11:45 - 14:00	15:45 - 19:00	7:00 - 19:00
MARDI - DIENSTAG	7:00 - 8:00	11:45 - 19:00		7:00 - 19:00
MERCREDI - MITTWOCH	7:00 - 8:00	11:45 - 14:00	15:45 - 19:00	7:00 - 19:00
JEUDI - DONNERSTAG	7:00 - 8:00	11:45 - 19:00		7:00 - 19:00
VENDREDI - FREITAG	7:00 - 8:00	11:45 - 14:00	15:45 - 19:00	7:00 - 19:00

Pour les enfants inscrits au « Précocé », la Maison Relais est ouverte pendant toute la journée.

Für Kinder welche im « Précocé » eingeschrieben sind, bleibt die Maison Relais den ganzen Tag zugänglich.

JOURS DE FERMETURE - SCHLIESSTAGE

Pour l'année scolaire 2017/2018, la Maison Relais sera fermée tous les jours fériés et pendant le congé scolaire de Noël. Voici le détail des jours de fermeture :

Im Laufe des Schuljahres 2017/2018 wird die Maison Relais an allen Feiertagen und während der Weihnachtsferien geschlossen bleiben. Im Folgenden die Liste der Schließstage:

01/11/2017	Toussaint	Allerheiligen
06/12/2017	Fête St Nicolas	Nikolaustag
Du 18/12/2017 au 31/12/2017	Congé collectif	Kollektivurlaub
01/01/2018	Nouvel An	Neujahr
02/04/2018	Lundi de Pâques	Ostermontag
01/05/2018	Fête du travail	Fest der Arbeit
10/05/2018	Ascension	Christi Himmelfahrt
21/05/2018	Lundi de Pentecôte	Pfingstmontag
23/06/2018	Fête nationale	Nationalfeiertag
15/08/2018	Assomption	Maria Himmelfahrt

FACTURATION - VERRECHNUNG

La facturation des présences des enfants à la Maison Relais se fait sur base des inscriptions effectives, mais dans la logique des modules d'inscriptions et moyennant le système chèque-service accueil. Les tarifs sont différents et dépendent du revenu effectif des parents de l'enfant. Une facture est envoyée chaque mois. Pour plus d'informations sur les tarifs du chèque-service accueil: www.accueilenfant.lu/parents

Die Verrechnung der Einschreibung des Kindes in der Maison Relais wird auf Basis der effektiven Anwesenheiten, in der Logik der Einschreibungsmodule und mittels des Systems Chèque-service accueil durchgeführt. Die Tarife sind von Kind zu Kind verschieden, da sie an das Einkommen der Eltern des Kindes angepasst sind. Eine Rechnung wird einmal monatlich an die Eltern verschickt.

Für weitere Informationen zu den Tarifen des chèque-service accueil: www.accueilenfant.lu/parents

VAKANZENAKTION 2018

Les activités de vacances appelées «Vakanzenaktion 2018» auront lieu entre le 16/07/2018 et le 27/07/2018.

Les parents d'enfants qui ne sont pas inscrits dans la Maison Relais peuvent contacter les responsables avant le 01/07/2018 afin de recevoir le programme ainsi que la fiche d'inscription.

Die Freizeitaktivitäten, welche unter dem Namen «Vakanzenaktion 2018» bekannt sind, werden zwischen dem 16/07/2018 und dem 27/07/2018 stattfinden.

Eltern deren Kinder nicht in der Maison Relais eingeschrieben sind können sich bis zum 01/07/2018 bei den Verantwortlichen melden um das Programm sowie das Einschreibeformular zu bekommen.

CONCEPTION PÉDAGOGIQUE
PÄDAGOGISCHES KONZEPT

Les Maisons Relais arcus travaillent d'après la conception pédagogique « Welt-Atelier ». Un des principes les plus importants est l'image de l'enfant compétent, agissant en tant qu'acteur de son évolution, qui découvre son monde et qui élabore des questions, sur lesquelles il aime trouver une réponse. Par conséquent, nous devons laisser participer les enfants dans la planification de leur quotidien et leur laisser le choix de l'occupation, du matériel utilisé, du temps employé pour cette occupation et l'entourage social, c'est-à-dire le choix des amis/amies participants.

Le rôle de l'adulte consiste en l'accompagnement et le soutien des enfants dans leur apprentissage explorateur et de l'aménagement de l'espace ainsi que la mise à disposition de matériel spécifique pour permettre à l'enfant une évolution permanente et autodirigée.

Die Maison Relais arcus arbeiten nach dem pädagogischen Konzept Welt-Atelier. Das Bild vom kompetenten Kind ist einer der Kernpunkte des Welt-Atelier-Ansatzes. Laut diesem Ansatz gehen wir davon aus, dass das Kind sich mit seiner Welt auseinandersetzt und dabei Fragen entwickelt, denen es eigenständig nachgehen möchte. Die Erzieherteams der "Maisons Relais" arcus begleiten und unterstützen somit forschendes Lernen der Kinder, lassen sich von deren Interessen leiten und begeben sich mit ihnen auf Entdeckungsreise. Sie schaffen eine vorbereitete Umgebung, in der Kinder ihren Fragen nachgehen und ihr Wissen erweitern können.

Année Scolaire
2016-2017

RÉCKBLÉCK 2016-2017

Félicitations!

Et bonne continuation...



**ACHÈVEMENT DES CYCLES
DE L'ÉCOLE FONDAMENTALE
GARNICH**

À tous les élèves du cycle 4.2 de l'année scolaire 2016-2017, lesquels ont été enseignés dans les classes des enseignantes Vanessa DONDELINGER et Cindy BRUCK, nous souhaitons plein de succès pour le futur développement scolaire en dehors de notre commune.

**ABSCHLUSS DER ZYKLEN DER
GARNICHER GRUNDSCHULE**

Allen Schülern des Zyklus 4.2 des Jahrgangs 2016-2017, welche in den Klassen von Vanessa DONDELINGER et Cindy BRUCK unterrichtet wurden, wünschen wir für die weitere schulische Entwicklung außerhalb unserer Gemeinde viel Erfolg.



Souvenirs ... Visites ... Découvertes ... Apprentissages
Nature ... Événements ... Aventure ... Sports ... Loisirs

Classe 2016-2017
Précoce
Mme Wanlin
& Mme Falbo



Classe 2016-2017
Cycle I
Mme Simon
& Mme Clasen



Classe 2016-2017
Cycle 2.1
Mme Demuyser-Weiss



Classe 2016-2017
Cycle 2.2
Mme Rind



Classe 2016-2017
Cycle 3.1 A
Mme Ternes
& Mme Bleser



Classe 2016-2017
Cycle 3.1 B
Mme Barnig



Classe 2016-2017
Cycle 3.2
Mme Koeune
& Mme Massard



Classe 2016-2017
Cycle 4.1 A
Mme Maas

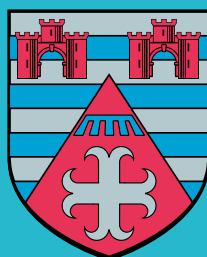


Classe 2016-2017
Cycle 4.1B
Mme Delvigne



Classe 2016-2017
Cycle 4.2 A&B
Mme Dondelinger
& Mme Bruck





www.garnich.lu

ÉCOLE PRÉCOCE

6 rue St Hubert
L-8356 Garnich
Tél.: 26 37 51 35

ÉCOLE PRÉSCOLAIRE

3 rue de l'Ecole
L-8352 Dahlem
Tél.: 26 37 53 22

ÉCOLE FONDAMENTALE

46 rue de l'Ecole
L-8353 Garnich
Tél.: 26 37 64 44

ADMINISTRATION COMMUNALE DE GARNICH

15 rue de l'Ecole | L-8353 Garnich | Tél.: 38 00 19-1 | Fax.: 38 00 19-90 | garnich@pt.lu